

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 32 (1944)

**Heft:** 671

**Artikel:** Pour préparer l'après-guerre... : [1ère partie]

**Autor:** E.Gd.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-265284>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION  
Mme Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION  
Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne  
Compte de Chèques postaux I. 943



Organe officiel  
des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

## ABONNEMENTS

SUISSE 1 an.	Fr. 6.—
, 6 mois	3.50
ETRANGER .	8.—
Le numéro .	0.25
Les abonnements partent de n'importe quelle date	

## ANNONCES

11 cent, le mm.  
Largeur de la colonne : 70 mm.  
Réductions p. annonces répétées

A vingt ans, on reçoit,  
à trente, on échange, à  
quarante, on partage, et  
à soixante ans, on donne.

PENSÉE D'UNE INCONNUE.

Pour préparer l'après-guerre...

L'Idée marche... en France

### Une femme chef de cabinet du Préfet de Marseille

On nous communique, en effet, la nomination au *Bulletin officiel* de la République à Marseille, de Mme Contamin aux fonctions de chef de cabinet du nouveau Préfet délégué à la Ville de Marseille. Espérons que ce cas ne restera pas isolé.

### Travail féminin

Une ordonnance datant du 9 septembre dernier annonce, entre plusieurs autres, l'abrogation du décret édicté contre le travail des femmes en 1940, et réintègre dans leurs fonctions certaines fonctionnaires et agents.

### Chez les femmes de la métallurgie lyonnaise

L'un des journalistes suisses, qui a participé à la visite de notre presse à Lyon, rapporte ainsi sa visite à une grande Assemblée féminine.

...Avec Burtin, nous sommes introduits dans une salle où se déroule une grande Assemblée de femmes.

— Les femmes métallurgistes de Lyon, précise notre camarade.

De fait, c'est une femme qui parle maintenant. C'est la secrétaire du Bureau ; elle est écoutée attentivement, souvent fois interrompue par des applaudissements.

...L'on nous dira sans doute que le fait de cette Assemblée d'ouvrières n'a rien d'extraordinaire, et que dans de nombreux pays du monde, l'on en voit tous les jours de pareilles. Ailleurs, oui, sans doute. Mais chez nous, en Suisse ?...

### Avant les élections

L'on a publié récemment la décision du Conseil des ministres concernant les élections aux Conseils municipaux et aux Conseils généraux, devant avoir lieu avant le 1er février 1945. Il est ainsi répété expressément ce qu'avait déjà annoncé le général de Gaulle, *sous que les femmes seront électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes*.

### La bonne aventure

La « distribution » a lieu cet après-midi à 16 heures.

A 16 heures, dans le hall de cette salle de paroisse, toutes ces dames se sont rassemblées et attendent, sans presque parler, avec des visages absorbés. Derrière elles, là, de l'autre côté de la porte, on entend un brouhaha de voix enfantines. Elles sont là, une centaine, quelques-unes élégantes, la plupart très simples. Les unes ont amené leurs enfants. Les unes sont jeunes, les autres âgées. Mais toutes ont une expression d'attente, émoue ou heureuse, comme d'un grand événement... Et quand la porte s'ouvre, et qu'apparaissent ces petits qu'elles sont venues chercher, elles avancent toutes, attirées comme par un aimant.

Si vous voulez voir de beaux visages humains, des visages qui réconfortent, allez assister à la « distribution » des petits enfants venus des pays douloureux, que la Croix-Rouge confie à nos foyers. (Où mieux, allez en chercher un !).

Il y a là des visages radieux de femmes qui, peut-être, n'ont pas d'enfant et en qui soudain s'épanouit une maternité. Il y a des visages bouleversés de femmes qui, peut-être, n'ont plus d'enfant et revivent, en pleurs, un souvenir poignant. Il y a les beaux et fermes visages de femmes en cheveux qui, traînant déjà deux grosses s'emparent de la main d'un nouveau avec simplicité et décision et partent avec cette nouvelle charge.

Il y a aussi les étonnantes petits visages de ceux qui arrivent, prodigieusement concen-

### Aux armes ! citoyennes !...

L'une des héroïnes du film anglais sur le Service Territorial féminin (A.T.S.) qui, traduit en français par „Aux armes ! citoyennes“ va passer ces jours dans les cinémas suisses. (Voir le feuilleton, page suivante).



Cliché Mouvement Féministe

### Promotions civiques

#### A Genève aussi, enfin, pour les jeunes filles !

Grâce aux démarches menées avec patience et doigté par le Comité du Centre de Liaison des Sociétés féminines, et grâce à l'amabilité du Conseiller administratif délégué, la célébration de la majorité civique aura lieu, cette année, pour les jeunes filles comme pour les jeunes gens. Bravo!

La cérémonie a été fixée au dimanche 26 novembre, à 15 heures, au Victoria-Hall, qui est, paraît-il, la seule salle assez vaste pour contenir les participants que l'on évalue nombreux. Nous attirons tout spécialement l'attention sur cette cérémonie des jeunes filles et jeunes femmes en 1925, espérant qu'elles répondront en nombre à l'appel qui leur sera adressé, et qu'elles comprendront la valeur de l'engagement moral qu'elles seront appelées à prendre. Nous reviendrons d'ailleurs sur cette manifestation.

tres, prodigieusement maîtrise d'eux-mêmes : bouches serrées, larmes retenues, traits tendus pour dissimuler leur immense émoi de mœurs arrachés au nid et trimbalés dans le malheur, devant cette nouvelle angoisse : la réception d'inconnus. Mais alors, devant ces visages-là, des sourires naissent, des larmes perlent, des mains se tendent, des mamans se penchent. Et sur les minois enfantins, une détente passe, une bouche laisse échapper un demi-sourire, un œil noir une vallade claire, des cils recourbés une grosse larme. Et le chaud courant de ces sympathies humaines, qui naissent et s'élançent à la rencontre l'une de l'autre, vous pénétre soudain d'une onde puissante.

Un papa aussi passe, accroché à une valise et poussant un ou deux moutards encombrés d'étranges paquets, d'épiques paquets... Et lui aussi à cette moue d'importance maternelle, cette moue que prennent peu à peu, la première émotion passée, toutes ces bouches de femmes, fermées sur leur nouvelle responsabilité. Méme pour quelque temps, ce n'est pas une petite chose que la charge d'un enfant. « Cela engage plus loin qu'on ne pense ». Et qui sait pour quelques-unes jusqu'où vont les projets formés pour cet enfant, cet enfant qui est aussi un tel enrichissement...

Cette aventure-là, plusieurs femmes de notre pays la vivent. Et c'est de telles aventures que se reconstruit le monde. Alors, même s'il en est d'autres... ne serait-ce pas de celles-là surtout qu'il importeraient maintenant de parler ?

Simone PIERRE.

### L'assurance-vieillesse et les femmes

(Notes prises selon l'exposé de Mme A. Quinché, présidente de la Commission d'études législatives de l'Alliance, présenté à l'Assemblée générale de Zurich)

Bien des gens croient qu'il existe déjà un projet fédéral officiel d'assurance-vieillesse et survivants, alors que l'on n'en est qu'aux premières études, et que la Commission d'experts — dans laquelle nos grandes Associations féminines n'ont pas réussi à obtenir la nomination d'une femme — s'est réunie pour la première fois au mois de juin seulement. En revanche, des projets émanant de plusieurs cantons (Genève, Vaud, Argovie, et Berne) ont déjà vu le jour, qu'il est utile pour celles qui préoccupent ces problèmes de suivre avec attention.

Car la question de l'assurance-vieillesse et survivants est de toute importance pour les femmes, le chiffre des femmes âgées étant — dans ce domaine-là aussi — plus considérable que celui des hommes : alors que l'on compte qu'il y aura en 1945, 160.000 hommes bénéficiaires d'une assurance-vieillesse, les femmes des mêmes catégories d'âge seront de 40.000 unités plus nombreuses, soit au total 200.000, parmi lesquelles il faut compter 100.000 veuves. De plus 120.000 orphelins bénéficieront aussi de l'assurance. En outre les femmes éprouvent une difficulté plus grande que les hommes à assurer leur vieillesse : leurs salaires sont en général inférieurs aux salaires masculins ; en général aussi, elles sont maintenues dans des postes subalternes, donc moins rétribués ; fréquemment elles sont obligées de renoncer à leur travail lorsqu'elles se marient, etc. Et comme si ces difficultés n'étaient pas déjà suffisantes, la tendance se manifeste très fortement de leur payer des rentes inférieures à celles des hommes, comme cela est malheureusement le cas dans les trois cantons (Bâle, Appenzell et Glaris) qui possèdent déjà une assurance-vieillesse, — dont les rentes, pour le dire en

### ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE

### RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENNSEIGNEMENTS  
MOLARD, 11

GENÈVE